

	COMPTE-RENDU 1^{er} CONSEIL D'ÉCOLE 5 novembre 2024	RPI des Sources ce.0680459e@ac-strasbourg.fr École de Manspach 03 89 25 17 12 École de Fulleren 03 89 07 29 20 École d'Altenach 09 66 95 18 71 École de Strueth 03 89 25 00 37
---	--	--

Présents :

Sébastien Klein, directeur du RPI
 Sylvie Philipp, enseignante
 Alexandra Frieh, enseignante
 Alexandre Bellier, enseignant
 Audrey Schleiffer, déléguée de parent titulaire
 Caroline Ettlin, déléguée de parent titulaire
 Véra Baltazar, déléguée de parent titulaire
 Marie Meister, présidente du SIS
 Jean-Jacques Mathieu, vice-président du SIS
 Patrick Clory, maire de Fulleren
 Jean-Luc Lamère, maire d'Altenach
 Angélique Kloetzlen, 1^{ère} adjointe au maire de Mertzen

Anne Eschenbrenner, enseignante,
 Lydie Wiest, enseignante
 Bénédicte Wamster, enseignante
 Gwendoline Frey, enseignante
 Marina Peduzzi, déléguée de parent titulaire
 Lena Brun, déléguée de parent titulaire
 Marie-Claire Delannoy, déléguée de parent titulaire

Daniel Dietmann, maire de Manspach
 Marc Parent, maire de Saint-Ulrich

Absents excusés :

Céline Vidal-Olivier, IEN Altkirch
 Alice Checa, enseignante
 Marine Heinrich, déléguée de parents suppléante
 Nathalie Verrier, 1^{ère} adjointe au maire de Manspach
 Ida Viron, ATSEM
 Martine Schwartzentruber, ATSEM
 Cathy Bilger et Séverine Marguier, AESH

Luna Mauro, enseignante
 Alexia Florimont, déléguée de parents suppléante

Marie De Abreu, ATSEM
 Virginie Schmitt, ATSEM
 Régis Ettlin, président de l'association TREMA

Le directeur M Klein ouvre ce conseil d'école à 20h en excusant les personnes nommées ci-dessus.

Partie institutionnelle

• **Tour de table, résultat des élections de délégués de parents d'élèves et installation du conseil d'école, rappel de son fonctionnement.**

Après que chaque personne s'est présentée, M Klein donne les résultats des élections des délégués de parents d'élèves : 156 personnes ont participé au vote sur les 190 inscrits soit 82,1%. Ce chiffre est bien supérieur à celui de l'an passé (73,7%). Il faut cependant noter que 26 des 156 bulletins ont été déclarés nuls pour cause d'annotations (noms entourés, barrés, inscriptions diverses). Cela est pourtant bien précisé dans les consignes de vote, et cela représente quand même 17% des votes exprimés.

Il n'y avait qu'une seule liste de candidats donc les 6 places de titulaires et 2 places de suppléantes ont été attribuées.

Sont donc titulaires : Schleiffer Audrey, Peduzzi Marina, Ettlin Caroline, Brun Lena, Baltazar Véra et Delannoy Marie-Claire. Les suppléantes sont Heinrich Marine et Florimont Alexia.

M Klein rappelle les prérogatives du conseil d'école et notamment qui sont les personnes qui ont le droit de vote lors des prises de décisions.

Pour rappel : vous pouvez contacter les déléguées de parents d'élèves par mail à l'adresse delegates.rpidessources@hotmail.com

- **Approbation du compte rendu du conseil d'école du 25 juin 2024.**

Le compte-rendu du conseil d'école du 25 juin 2024 est validé à l'unanimité.

- **PPMS attentat intrusion et risque majeur, exercices incendie.**

Un exercice PPMS attentat/intrusion a été réalisé dans les écoles le vendredi 4 octobre 2024. Sur les sites d'élémentaire, les élèves se sont cachés en silence pendant 5 minutes puis ont évacué les locaux dans le calme et le silence vers les lieux de repli prévus (mairies).

A Altenach, en l'absence de Mme Philipp, c'est sa remplaçante Mme Faffa qui a procédé à l'exercice. Elle a relevé une impossibilité de s'enfermer à clé dans les locaux prévus. Mme Philipp a précisé que les 2 portes donnant sur le couloir ferment à clé, seule la porte entre la salle de classe et la salle de sieste ne se verrouille pas. La zone est donc bien confinée et sécurisée. A l'issue du confinement, il n'y a pas eu d'évacuation.

A Strueth, l'exercice a été fait en décalé le lundi 7 octobre. Confinement et évacuation vers le lieu de repli se sont très bien déroulés, les élèves étant particulièrement sages.

Un exercice PPMS risque majeur (tremblement de terre) sera organisé lors du 2^e trimestre.

Le premier exercice d'évacuation incendie a lui aussi été organisé le vendredi 13 septembre 2024.

Comme prévu par le protocole, ce premier exercice a une vocation pédagogique : les élèves et les enseignants sont prévenus, on explique au préalable aux élèves la marche à suivre. Tout s'est très bien déroulé dans l'ensemble sur tous les sites, l'évacuation a été faite partout en moins de 40 secondes.

Le 2^e exercice sera inopiné pour les élèves mais les enseignants seront prévenus (2^e trimestre).

Le 3^e exercice sera organisé de manière totalement inopinée pour tous (3^e trimestre).

- **Rappel sur le dispositif pHARe au sein du RPI.**

Dans le cadre du protocole de lutte contre le harcèlement à l'école, les enseignants du RPI ont été formés pour la mise en place de la méthode de préoccupation partagée lorsqu'une situation de harcèlement est identifiée dans une classe ou même en dehors de l'école.

Des entretiens individuels réguliers sont prévus avec la cible, les parents de la cible, le ou les intimidateurs présumés, les témoins... Cette méthode, qui a fait ses preuves sur le terrain, permet en général de résoudre le problème en moins de deux semaines. Si cela persiste plus longtemps, un signalement est fait à la DSDEN à Colmar. Dans tous les cas, une équipe ressource pHARe est présente au sein de la circonscription d'Altkirch pour aider à mener les entretiens et apporter son expertise afin de régler le problème efficacement.

Cette année, un rappel sur l'existence de ce protocole a été fait par les enseignants aux parents de chaque classe lors de la réunion de rentrée.

Différentes séances d'enseignement seront menées au cours de l'année sur le thème du harcèlement dans le cadre de l'EMC (enseignement moral et civique) afin de sensibiliser les élèves à ce sujet.

• **Vote sur le maintien de la semaine de 4 jours.**

La scolarité en France est organisée sur 4 jours et demi avec possibilité de demander une dérogation pour passer à une organisation de la semaine sur 4 jours. Cette dérogation est valable pour une durée de 3 ans et la nôtre prend fin à l'issue de cette année scolaire. Il faut donc prévoir dès aujourd'hui la nouvelle demande car elle nécessite l'approbation du conseil d'école et des conseils municipaux des 6 communes ainsi que du SIS.

M Klein propose donc un vote pour la poursuite de la scolarité sur une semaine de 4 jours comme actuellement. La poursuite de la scolarité sur une semaine de 4 jours ainsi que le maintien des horaires actuels de l'école sont votés à l'unanimité par les membres du conseil d'école.

Ce point devra être porté à l'ordre du jour et obtenir l'approbation des prochains conseils municipaux ainsi des membres siégeant au sein du SIS.

(NB : après prise de renseignements ultérieurs, l'approbation par le comité du SIS est suffisant)

Partie pédagogique

• **Les effectifs en date du 5 novembre 2024.**

La rentrée s'est déroulée avec 131 élèves inscrits mais il y a déjà eu 2 radiations depuis (1 déménagement et une orientation en ULIS).

Les effectifs sont à ce jour les suivants :

PS	20
MS	16
GS	10
Total maternelle	46

CP	22
CE1	14
CE2	14
CM1	11
CM2	22
Total élémentaire	83

Total : 129 élèves

La répartition des classes est actuellement la suivante :

Répartition par classe		
PS/GS	Mmes Philipp et Frey	13+10=23
PS/MS	Mmes Wiest et Frey	7+16=23
CP	Mme Eschenbrenner	22
CE1/CE2	M KLEIN et M Bellier	14+5=19
CE2/CM1	Mme Friehe	9+11=20
CM2	Mmes Wamster et Mauro	22

A noter que :

- Mme Wiest est à temps partiel et complétée les jeudis par Mme Gwendoline Frey.
- Mme Philipp est à temps partiel et complétée les lundis par Mme Gwendoline Frey.
- Mme Wamster est à temps partiel et complétée les lundis par Mme Luna Mauro.
- M Klein est déchargé à 33% et complété les jeudis et un vendredi sur trois par M Alexandre Bellier.

En vue de la prévision des effectifs de la rentrée 2025 qui devrait avoir lieu courant décembre 2024, M Klein demande à la présidente du SIS de bien vouloir lui communiquer rapidement le nombre d'enfants nés en 2022 dans les villages du RPI et donc susceptibles de rentrer en petite section à la rentrée 2025 : Mme Meister est déjà en possession de ces chiffres. Il y a 13 enfants nés en 2022 (et 14 nés en 2023) dans les 6 villages du RPI.

• **Modalités de communication avec les familles.**

Lors du 3^e conseil d'école de l'année scolaire précédente, les délégués de parents d'élèves avaient présenté les résultats d'un sondage qui demandait aux familles quel était leur moyen de communication préféré, surtout en cas d'absence d'un enseignant.

37 familles avaient répondu soit 35% de participation. Sur ces 37 réponses, 25 seraient favorables aux SMS (68%), 9 préfèrent les mails (24%) et 3 sont sans préférence (8%).

Il avait alors été proposé de faire un sondage directement auprès des parents présents lors des réunions de rentrée. Ce sondage, bien plus représentatif, donne 82 personnes sur 114 qui préfèrent une communication par mail en cas d'absence d'un enseignant soit 72%.

Le moyen principal de communication envers les familles restera donc le mail, les smartphones d'aujourd'hui permettant une réception des mails avec grande facilité à tout moment et en tout lieu.

Cependant, chaque enseignant sera aussi amené à transmettre des informations via le cahier de liaison, c'est pourquoi les familles ont été sensibilisées lors des réunions de rentrée à vérifier quotidiennement ce cahier.

• **Protocole en cas d'absence d'un enseignant.**

Le protocole en place dans le RPI est le suivant (il a été rajouté le cas des élèves d'élémentaire habitant hors RPI) :

En cas d'absence d'un enseignant et si aucun remplaçant n'est disponible, le protocole suivant s'appliquera :
- *pour la première demi-journée d'absence* : les élèves restent dans leur classe sous la surveillance de l'autre enseignant ou de leur ATSEM. Les parents seront prévenus par mail et/ou téléphone de l'absence non remplacée de l'enseignant(e) et pourront venir chercher ou faire chercher leur enfant par une personne autorisée si cela est possible.

- *à partir de la deuxième demi-journée d'absence* :

** en cas d'absence d'un enseignant de classe élémentaire (Fulleren ou Manspach) les enfants sans solution de garde rejoindront l'école de leur village d'origine. Les enfants habitant Saint-Ulrich se rendront à l'école d'Altenach et ceux habitant Mertzen iront à l'école de Strueth. Les enfants venant d'un village hors du RPI se rendront dans l'école géographiquement la plus proche de leur domicile.*

** en cas d'absence de l'enseignante de la classe maternelle d'Altenach, les enfants se rendront à l'école maternelle de Strueth. Et inversement, en cas d'absence de l'enseignante de la classe maternelle de Strueth, les enfants se rendront à l'école maternelle d'Altenach.*

Lors de l'année scolaire précédente, certains parents n'ont pas respecté ce protocole, estimant apparemment que leur enfant scolarisé en élémentaire n'avait pas à passer l'après-midi en maternelle.

M Klein tient à rappeler 2 choses :

- Les élèves d'élémentaire qui passent l'après-midi en maternelle vivent une expérience très enrichissante lors de la cohabitation avec les plus petits.

- Le respect du protocole est impératif afin de savoir exactement où les élèves présents se trouvent.

Il est donc demandé aux parents de respecter ce protocole à la lettre.

- **Sorties scolaires et projets de classes.**

- Classe de PS-GS :

L'année scolaire se déroulera autour du thème de l'abeille sur proposition de M Werner, adjoint au maire de la commune d'Altenach. Le projet final étant l'installation d'une ruche pédagogique vitrée financée par la mairie d'Altenach. La Maison de la Nature du Sundgau sera partenaire de ce projet en proposant la visite de son rucher et l'intervention d'un animateur pour 5 séances, en classe ou sur site.

Lors de la semaine du goût, les élèves ont réalisé et dégusté une compote de pommes et des cookies araiguées.

Enfin, le 22 novembre, la classe ira avec celle de Strueth au cinéma d'Altkirch voir un film en allemand dans le cadre du festival Augenblick.

- Classe de PS-MS :

Mme Wiest a monté un projet AEICST (action éducative innovante à caractère scientifique et technique) dans le cadre du programme « école du dehors » : les élèves feront classe une fois par mois dans une parcelle de forêt à Mertzen qui a été sécurisée par l'ONF. Le 8 novembre, la classe y fera sa première sortie accompagnée du garde ONF Maxime Cromer qui expliquera son travail aux élèves.

C'est un projet sur toute l'année en partenariat avec la MNS pour travailler sur la biodiversité de la forêt, les arbres, les fleurs, les animaux et leurs empreintes, l'évolution au cours des saisons mais aussi pour répondre aux questionnements des élèves.

Les élèves de PS réaliseront un imagier de la forêt et ceux de MS un carnet de nature, avec visite de la médiathèque d'Altkirch.

Lors de la semaine du goût, et dans le cadre d'un travail sur les 5 sens, les élèves ont pu toucher et goûter différents aliments mais aussi réaliser et déguster des minis crêpes et de la soupe de légumes offerts par les parents.

- Classes de CP/CE1 et CE1/CE2 :

Dans le cadre de la semaine du goût, les élèves ont participé à différentes animations :

- le jeudi 3 octobre, les arboriculteurs de la Porte d'Alsace sont venus à l'école de Fulleren pour faire du pressage de pommes. Le jus qui a été obtenu était excellent car les pommes fournies par les familles étaient de nombreuses variétés différentes. Les enseignants remercient la mairie pour le financement de cette activité.

- le mardi 15 octobre, 11 parents sont venus aider à encadrer 10 groupes pour des ateliers de cuisine dans la salle communale. 5 groupes ont réalisé un velouté aux champignons puis une tarte potiron/chocolat et 5 autres groupes ont réalisé une soupe potimarron/châtaignes et un cake pomme/noix/cannelle. A l'issue de ce temps de cuisine, enfants et adultes ont dégusté les soupes. Les pâtisseries ont été cuites sur le temps de midi et dégustées à la récréation de l'après-midi.

Le 20 décembre, la classe de CP se rendra au conservatoire de Mulhouse pour assister à un concert intitulé « fantaisies zoologiques ».

Au cours de l'année scolaire, les élèves des deux classes travailleront sur le tri des déchets ménagers avec l'intervention d'un agent de la COMCOM.

- Classes de CM1 et CM2 :

Le 27 septembre, les 2 classes sont allées visiter le centre de valorisation de Retzwiller.

Le 11 octobre, dans le cadre de la semaine du goût et de la présentation des métiers, l'école a accueilli une boulangère avec qui ils ont réalisé une pâte à pizza. Elle a également offert du pain à chaque élève.

Le 7 novembre, les 2 classe iront visiter le mémorial de Haute-Alsace à Dannemarie.

M Dietmann demande alors la parole. Il indique qu'il est missionné par Mme Verrier, vice-présidente de l'Association Culture et Loisirs de Manspach, pour remettre à l'OCCE un chèque de 400€ pour participer au financement des actions culturelles de l'école. Toute l'équipe enseignante remercie chaleureusement l'ACL Manspach pour ce don.

• Enseignement de la natation.

Un créneau nous a été attribué à la piscine de Delle, le mardi de 10h30 à 11h05 dans l'eau, pour 18 séances entre le 10 septembre et le 4 février. Ce sont les 2 classes de Manspach qui bénéficient de l'enseignement de la natation.

Les enseignants remercient le SIS des Sources pour le financement de ces séances d'apprentissage de la natation (piscine et transport).

Partie fonctionnement de l'école

• Les travaux du SIS.

Puisque c'est le premier conseil d'école pour plusieurs déléguées, Mme Meister fait un rapide rappel du fonctionnement du SIS des Sources. Il a été créé par les 6 communes suite à la fusion des RPI de Manspach-Altenach et de Fulleren-Mertzen-Strueth-Saint Ulrich. Il y a deux représentants de chaque commune au sein du bureau du SIS. Le SIS a en charge l'organisation et les coûts de l'enseignement de la natation, du mobilier, du matériel pédagogique, des ATSEM et de l'accueil du matin. Le transport est pris en charge par la région mais les accompagnatrices de bus (et donc les problèmes de comportement lors des transports) sont gérées par le SIS.

Les frais liés à la piscine sont de 5500€, le SIS a également subventionné le projet « école du dehors » à hauteur de 300€ ainsi que le cadeau de Noël des élèves pour 1100€ (8€/élève).

L'ATSEM Isabelle Munch a pris sa retraite depuis le 1^{er} octobre 2024 et Mme Virginie Schmitt, également ATSEM, a été recrutée à la rentrée sur un poste à mi-temps en remplacement de Mme Marilou Ripepi.

L'accueil du matin, à partir de 7h à Fulleren, compte entre 6 et 11 enfants chaque jour, qui peuvent prendre leur petit déjeuner sur place (tiré du sac) et faire des jeux et des bricolages en attendant le départ du bus ou le début de la classe. Ce dispositif reçoit un très bon retour des familles qui l'utilisent.

• Le budget OCCE et les actions de l'association TREMA

Avec 17 847€ de charges (achats de matériel scolaire, fichiers, sorties, transports...) et 19 571€ de produits (subventions, ventes, remboursement du matériel acheté par l'école et participation volontaire des familles), le bilan de l'année scolaire précédente montre un excédent de 1724€, le solde en banque étant de 12800€ à la rentrée.

Pour cette nouvelle année scolaire, la participation volontaire des familles se monte à 8€60 par élève en moyenne, la somme globale étant répartie par classe en fonction du nombre d'élèves.

Les enseignants remercient TREMA et le SIS pour les subventions reçues à la rentrée à savoir 1500€ de TREMA en don pour la rentrée (répartis en 250€/classe), 300€ de TREMA en subvention du projet « école du dehors » ainsi que 300€ de subvention du SIS pour le même projet. La coopérative scolaire reste encore en attente d'un financement ADAGE pour boucler le financement de ce projet.

Devant la perte d'intérêt constatée depuis quelques années par la vente de chocolats de Noël, les enseignants ont décidé de proposer cette année une action innovante à savoir la vente de cabas et de torchons décorés des dessins de tous les élèves du RPI. Cette vente devrait rapporter un peu moins de 800€ de bénéfices à la coopérative scolaire, les enseignants remercient les parents pour leur participation. Une vente de chocolat reste prévue pour Pâques et les calendriers 2025 du RPI ne devraient pas tarder.

En l'absence de M Régis ETTLIN, président de TREMA, certaines déléguées de parents également membres de l'association nous présentent les actions menées à la rentrée :

Une première vente de fromages est en cours : dernier délai pour les commandes le mardi 19 novembre 2024, retrait des commandes le samedi 30 novembre de 14h à 16h à la salle communale d'Altenach. Une deuxième vente de fromages est prévue au printemps prochain.

Pour la Saint Nicolas, l'association offrira des clémentines et des mannelas aux élèves, plus des papillotes et du lait pour les maternelles. Elle offrira également un sapin de Noël pour décorer chacune des 4 écoles.

• **Les évènements importants à planifier pour cette année scolaire.**

Le Saint Nicolas passera dans les classes le vendredi 6 décembre en commençant par Altenach puis Strueth, Fulleren et enfin Manspach. Le Père Noël passera dans les classes le vendredi 20 décembre pour assurer la distribution du cadeau de Noël offert par le SIS aux élèves. Un grand merci leur est adressé par l'équipe enseignante.

Pour Carnaval, M Klein constituera les dossiers auprès de la sous-préfecture pour l'organisation des cavalcades le mardi gras 4 mars, en espérant que cela ne soit pas interdit. Si cela est possible, les maternelles défileront à Altenach et les élémentaires à Fulleren.

Enfin, l'organisation d'une kermesse à la fin de l'année scolaire est validée pour le vendredi 27 juin 2025. Il faudra prévoir une réunion de préparation fin mars 2025 (le mardi 25 mars est proposé, en attente de validation par Mme Meister pour la disponibilité de la salle du conseil à St-Ulrich).

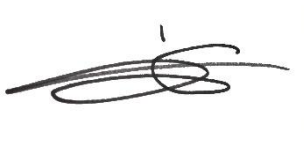
Pour finir, M Klein indique les dates des deux prochains conseils d'école :

2^e conseil d'école le mardi 11 mars 2025 à 20h dans la salle communale d'Altenach.

3^e conseil d'école le mardi 24 juin 2025 à 20h dans la salle communale de Manspach.

M Klein clôt la séance à 21h35 en invitant les personnes présentes à partager un moment convivial à l'issue de ce conseil d'école.

Sébastien KLEIN
Le directeur



Audrey SCHLEIFFER
La secrétaire de séance

